

Je t'avis à Divonne

les bains

DOSSIER **Votre été 2003
à Divonne**

culture **Le compte à rebours a commencé !**

NUMEROS UTILES

> mairie de Divonne-les-Bains

Standard : 04 50 20 03 49
Fax accueil : 04 50 20 47 87
E-mail : mairie@divonne.fr
Services internes de la mairie :
Cabinet du maire : 04 50 20 47 00
Fax : 04 50 20 01 40
Service communication :
04 50 20 47 05
Secrétariat général :
04 50 20 47 12
Service domaine : 04 50 20 47 01
Service comptabilité-personnel :
04 50 20 47 40
Service urbanisme-cadastre :
04 50 20 47 20
Services techniques :
04 50 20 47 30
Service scolaire : 04 50 20 47 11
Service social : 04 50 20 47 60
Service culturel : 04 50 20 47 80
Service population : 04 50 20 47 81
Service vie associative et sportive :
04 50 20 47 45
Service floral : 04 50 20 03 10
Service police municipale :
04 50 20 02 76
permanence des élus,
le samedi matin de 10 à 12 h
Député : 04 50 99 17 46
Communauté de communes du Pays de Gex : 04 50 42 65 00
Office de Tourisme
04 50 20 01 22
www.divonnelesbains.com
> permanences tenues en mairie :
- **Assistante sociale** :
les mardi et jeudi matin :
de 9 h à 12 h
- **CRAM (caisse retraite)** :
le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de
14h à 17 h
- **OR.GE.CO. (consommateurs)** :
le vendredi matin de 9h30 à 12 h
> centres sociaux :
Accueil gessien : 04 50 41 61 82
Centre médico social à Gex :
04 50 42 12 53
Sécurité sociale : "C.P.A.M." de Bellegarde
6 rue du Docteur Malet, 01200
Bellegarde • 0820 904 122
Bibliothèque pour Tous :
04 50 20 05 27

place de l'Eglise:
horaires d'ouverture:
lundi & mercredi : 17h-19h
vendredi : 16h-18h30
samedi : 10h-12h.
Centre nautique :
Piscine : 04 50 20 03 81
ouverte de 10h à 20h
du 8 mai au 7 septembre
Plage : 04 50 20 04 96
ouverte de 10h à 19h
Camping "le Fleutron" :
04 50 20 01 95
Gymnase : 04 50 20 27 75
Club nautique de Divonne :
04 50 20 06 40
Ensemble Jazz Divonne (école de musique) : 04 50 20 18 63
Centre d'animation "ALFA 3A",
rue du Mont Blanc
animations d'été pour les enfants de 3ans jusqu'à 13 ans :
04 50 20 30 93
et pour les enfants de 12 à 17 ans :
Espace Jeunes : 04 50 20 29 15
(si ce numéro ne répond pas,
composez celui indiqué ci-dessus).
Service emploi jeunes :
04 50 20 32 27
ANPE St-Genis : 04 50 28 24 14
Amicale des frontaliers,
51 rue des Bains, Divonne :
04 50 20 27 33 & fax 04 50 20 35 75
> écoles de Divonne :
Ecole d'Arbère : 04 50 20 29 57
Ecole maternelle du Centre :
04 50 99 17 40
Ecole primaire du Centre :
04 50 20 02 65
Ecole de Vésenex : 04 50 20 76 70
Ecole de Villard : 04 50 20 04 39
Inscriptions scolaires :
mairie, service scolaire :
04 50 20 47 11
Collège Marcel Anthonioz :
04 04 50 20 10 52
Crèche-halte-garderie :
rue du Mont-Blanc, 04 50 20 28 82
> services publics :
Sous-Préfecture de Gex :
04 50 41 51 51
Préfecture : 04 74 32 30 00
Trésor Public de Gex :
04 50 41 51 03

> Aéroports :
Aéroport de Genève :
(004122) 900 571 500
Aéroport de Lyon St Exupéry :
04 72 22 72 21
> quelques informations utiles :
- **Tondeuses à gazon**,
horaires d'utilisation:
semaine : 8h-12 h, 14h-19h30
samedi : 9h-12h, 14h-19h
dimanche & jours fériés :
de 10 h à 12 h
- **Ordures ménagères** :
04 50 42 20 78
- **Allo encombrants** : 04 50 20 65 86
- **Générale des eaux** : 0810 000 777
- **Maison de retraite "Résidence des Anciens"** : 04 50 20 12 35
- **Infirmière, soins à domicile** :
Madame Mougey : 04 50 20 79 94
- **Garde-chasse : Monsieur Eric Montoloy** : 04 50 20 21 23
- **Ambulances**:
• **Gex** : 04 50 41 52 53
• **St Julien en Genevois**:
04 50 49 39 20
- **Bus TPN "Nyon-Divonne-Coppet"** :
horaires des bus mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie.
téléphone des TPN :
(004122) 994 28 40
- **SNCF Divonne** :
04 50 20 07 27
- **S.O.S. Animaux** : 04 50 41 74 80
- **"le Vestiaire" mairie de Divonne**
"vente et collecte de vêtements"
ouvert tous les mardis de 14h à 16h
et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11 h
Dépôt de vêtements :
uniquement le jeudi de 14 à 16 h.
> numéros d'urgence :
Gendarmerie : 04 50 20 00 20
ou composez le 17
Pompiers (centre de secours) :
04 50 20 13 61 ou composez le 18
Urgences médicales et paramédicales :
composez le 15

> état-civil

Mariages

- **Dimiter Chalev et Christina Meinecke**,
le 06/06/2003
- **Marc Fischer et Karine Talabardon**,
le 07/06/2003
- **Pascal Tardy et Sylvie Ronin**,
le 07/06/2003
- **Michel Gex et Stéphanie Noailles**,
le 14/06/2003
- **Vincent Monod et Audrey Olives**,
le 21/06/2003
- **Jean Camille Valentin et Hélène Levy**,
le 28/06/2003
- **David Buhot et Isabelle Herdewyn**,
le 28/06/2003
- **Michel Miodini et Marie-Françoise Lorvellec**,
le 01/07/2003

Naissances

- **Yann et Franck Daverio**,
le 15/05/2003 à Ambilly
- **Sofian Achour**,
le 23/05/2003 à Ambilly
- **Julie Vidal**,
le 24/05/2003
à St-Julien-en-Genevois
- **Donovan Paccani**,
le 26/05/2003 à Annemasse
- **Inès Bouniol**,
le 30/05/2003 à Ambilly
- **Ansam Gamal**,
le 04/06/2003
à St-Julien-en-Genevois
- **Juliette Beaud**,
le 06/06/2003 à Annemasse
- **Syriane Aïb**,
le 12/06/2003 à Annemasse

Décès

- **Pier Rinaldo Wehrin, 82 ans**,
le 04/05/2003
à St-Julien-en-Genevois,
- **Herta Mathilde Donatius veuve Vesac, 83 ans**,
le 22/05/2003 à Gex
- **Nicole Mirial épouse Carbuccia, 58 ans**,
le 02/06/2003 à Lyon 4^{ème}
- **Robert Seira, 70 ans**,
le 08/06/2003
à Divonne-les-Bains,
- **Jean Cauvin, 89ans**,
le 22/06/2003 à Gex

sommaire

Les adresses utiles • état civil

Sommaire • édito

“Ça s’est passé à Divonne...”



page 2

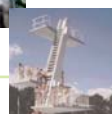
page 3

page 4

Divonne la vie

Programmation culturelle 2003-2004 : tous les spectacles

Expo urbaine • le petit lexique du randonneur



page 5

page 6

Le dossier

Votre été 2003 à Divonne-les-Bains

Infos pratiques

L’agenda (sport, culture et loisirs)

pages 7 à 10

Divonne la vie

Le centre de loisirs : entretien avec David Cappelli

Le portage des repas des anciens • Transport CCAS



page 11

Divonne la ville

Les travaux : état d’avancement des 9 chantiers

Expression politique



pages 12 et 13

page 14

Divonne l’ouverture

Le CIFAL Divonne-les-Bains

L’agenda



page 15

page 16

édito



La saison 2003 s’annonce prometteuse pour les activités touristiques de Divonne-les-Bains. Les conditions météorologiques très favorables que nous avons connues ont permis à la piscine, au camping et à la plage d’augmenter très fortement leur nombre d’entrées. Certes, toutes ces activités ont été perturbées par de nombreux travaux entrepris dès la fin de l’hiver sur la voirie communale. Mais, que les entreprises, hôteliers et commerçants ne soient pas découragés par ces gênes subies ; elles sont tout à fait exceptionnelles et ne seront pas reconduites l’année prochaine !

Quant au lac, il va continuer à subir des bouleversements considérables. Chacun connaît la décision prise par le conseil municipal de supprimer la circulation sur l’ancienne voirie par la mise en place d’une zone dédiée exclusivement aux activités touristiques, ludiques et sportives. En 2004, chacun pourra constater l’utilité et les résultats de cette stratégie qui, d’ores et déjà se traduit par une fréquentation accrue du centre ville et de la zone des loisirs, si enviés par les voisins Suisses et par la plupart des Gessiens.

C’est en renforçant notre identité touristique et en confortant l’image d’une ville qui a su sauvegarder son environnement et mettre en valeur une nature exceptionnelle que nous continuerons à Divonne à atteindre cette qualité de vie et son attrait.

Bon été à tous à Divonne-les-Bains.

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains

Etienne Blanc

Directeur de publication :
Etienne Blanc

Comité de rédaction :

Véronique Baude, Marie-Fée
Champagne, Véronique Chassagnac,
Catherine Hubert,
Bernadette Janot-Théodore, Didier Lai,
Michèle Ragobert

Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication@divonne.fr

Tél. 04 50 20 03 49 - Fax 04 50 20 01 40

Réalisation :

X’prime Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Photographies :

Studio des Bains, Service Communication

Tiré à 5000 exemplaires

Distribué par votre facteur

ça s'est passé à Divonne ...



Ski jœring : hippodrome
les 31 mai et 1^{er} juin 2003



Spectacle médiéval : hippodrome
le 31 mai 2003



Henri Plagnol, secrétaire d'État



Inauguration de la fruitière :
le 13 juin 2003



Inauguration de la STEP :
le 14 juin 2003



Journées de l'environnement :
le 14 juin 2003

Les lauréat du concours de dessin
"Dessine-moi un cheval"...

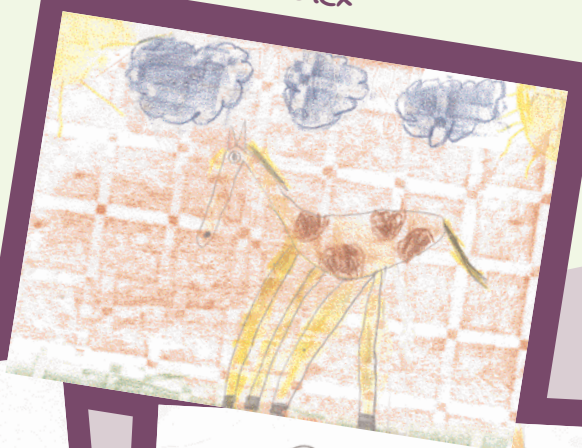


Sylvain Bauduret 10 ans
École de Villard

Marine Sodi 8 ans
École du Centre



Anthony Monteiro 5 ans
École de Vesenex



Gaëlle Wedlake 11 ans
École de Villard



ville de rencontres

CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATIONS : LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ !

> J-400, J-300, J-200... J-0

LA PROGRAMMATION NOUVELLE EST ARRIVÉE ; sous la forme d'un **Compte à Rebours** ; 10 spectacles +1 et en filigrane, l'inauguration prochaine du futur centre culturel et d'animations.

10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1..... ; 0. Enfin pas tout de suite : savourons le temps qui nous sépare du zéro précisément.

Laissons le temps venir à nous !

Et les enfants aussi, largement conviés dans ce compte à rebours envisagé à leur intention comme un départ sur la lune.

Déambulations de rue, hip- ; va pour la fougue, extrême jeunesse et ce qui fait vibrer. Mais on rencontrera aussi La Fontaine lui-même réincarné en danse ; ah ! l'affabulateur ! incroyable ?

Le rêve s'approche, plus près des étoiles, la rétiné scintille quand s'éteignent les projecteurs, « un **Chacal, des Chamots ?** » incomparable spectacle. Les astres frôleront certains soirs ; Philippe

Noiret en conversation avec Victor Hugo. Puis il faudra bien rire, (ah ce fameux « propre de l'homme ») à l'heure précise où d'autres s'ennuient ; Alex Métayer et ses meilleurs sketches, surtout, surtout « **Oskar et Victor** », « **Nuit de Noces** », ceux-là en aucun cas ne



© Philippe Schuller/Editing

doivent échapper à personne ici-bas et ailleurs à Divonne et par-delà.

Donc reprenons : une programmation mais pas de centre ? Pas encore, justement ça vient, c'est ce qui est bien.

Soyons sérieux :

QUAND ça commence au juste et QUAND ça s'arrête de commencer ?

Justement faire exister le centre culturel « Hors les Murs », avant qu'il ne soit achevé, c'est inverser les rapports, casser les proportions, se jouer du temps qui passe et ramener subrepticement à l'essentiel. Nul n'est emmuré ici-bas, il ne faut pas l'être, d'où notre choix d'une programmation qui précède sa propre entrée en scène, symbole d'ouverture à tous et pour tous.

Dix spectacles éclectiques misant sur la proximité et l'intime, tous absolument joyeux et inventifs, créations surprenantes, nous arrachant à la morosité ; il en faut tellement des clins d'œil.



Dix spectacles proposant du théâtre, du chant, de la danse, en extérieur, en intérieur, ici et là, d'ici et d'ailleurs, emplis d'énergie, palpitant toujours, en révérence à la vie, encore.

La programmation annonce, sous toutes les formes possibles, le rappel incessant de l'éphémère avec l'incandescence liée aux choses vouées à disparaître.

Dix n'y suffiront pas, bien entendu, mais il faut un début à tout. D'ailleurs, de vous à nous et pour tout vous dire, c'est justement ça l'idée ! en réalité ça commence aujourd'hui !

Laissons le temps venir à nous.

Catherine Hubert

Le programme prévisionnel en détail

Spectacle N° 10 :

« EXIBUS AND KIDS »

Danse en déambulation, en extérieur, tout public, gratuit : trio de danseurs dont un personnage fantastique et majestueux, tout de tubes composés, deux hip hoppers

Date : dimanche 7 septembre 2003 à 11h

Lieu : place de la Poste

Spectacle N° 9 :

ALEX METAYER

Humour « les 20 ans d'Alex METAYER », nouveau spectacle one man show

Date : mercredi 8 octobre 2003 à 20h30

Lieu : Théâtre de Divonne

Spectacle N° 8 :

« NUIT DE NOCES »

Dîner spectacle, théâtre, cabaret

Date : vendredi 21 novembre 2003 à 20h

Lieu : Restaurant « Le Nautique »

Spectacle N° 7 :

« UN CHACAL, DES CHAMOTS »

Représentation théâtrale

Date : mardi 2 décembre 2003 à 20h30

Lieu : Théâtre de DIVONNE

Spectacle N° 6 : HOWARD BUTEN

Théâtre suivi d'une signature et d'un débat

Date : mardi 13 janvier 2004 à 20h30

Lieu : Théâtre de Divonne

Spectacle N° 5 :

Philippe NOIRET : LECTURE DES CONTEMPLATIONS DE VICTOR HUGO

Spectacle organisé en partenariat avec la STTH

Date : 26 et 27 janvier 2004 à 20h

Lieu : Théâtre de Divonne

Spectacle N° 4 : OSKAR ET VICTOR

Dîner spectacle : chansons, humour, sketches

Date : mardi 2 mars 2004 à 20h

Lieu : Domaine de Divonne - Le Léman

Spectacle N° 3 :

« LES TRETEAUX DE FRANCE »

Représentation théâtrale

« La Puce à l'oreille » de Georges FEYDEAU - Compagnie Les Tréteaux de France - Marcel Maréchal - Centre dramatique national

Date : jeudi 1^{er} avril 2004

Lieu : Hippodrome

Spectacle N° 2 :

FRAGMENTS DANSÉS

Dîner spectacle, bal moderne, danse

Date : vendredi 16 avril 2004 à 20h30

Lieu : Domaine de Divonne - Le Léman

Spectacle N° 1 :

LES FABLES A LA FONTAINE

Danse tout public

Date : dimanche 13 juin 2004 à 17h

Lieu : Théâtre de Verdure (Gymnase en cas de mauvais temps)

En bref...

• du nouveau pour Les skateurs

Toujours soucieuse d'améliorer les loisirs proposés aux jeunes, la commune vient d'installer deux nouveaux modules au skate parc. Il s'agit d'une rampe équipée d'un lanceur ainsi que d'une pyramide combinaison avec muret et rails : les initiés comprendront ! Ces modules ont été choisis en concertation avec les principaux utilisateurs et compléteront les six modules déjà existants.



ville de rencontres

EXPOS



► Divonne, pour sa 6^{ème} exposition urbaine, célèbre le centième anniversaire de la naissance de l'artiste argovien, **Walter Huser** (1903-1981). A travers les 9 bronzes exposés dans la ville, le spectateur peut découvrir les formes du corps féminin que l'artiste aimait à modeler. Harmonie et pureté des volumes, sculpture bâtie comme un architecte, révélant en cela la rigueur et la qualité du classicisme français que Walter Huser aimait. **Exposition à découvrir dans la ville jusqu'au 30 septembre** (plaquette de présentation des œuvres et de l'artiste à votre disposition à l'hôtel de ville et à l'office de tourisme).

► Le concours pictural franco-suisse 2003 : un grand cru

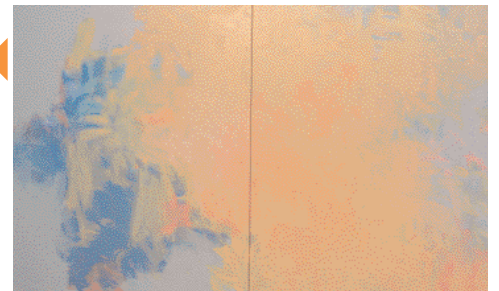
Pour sa neuvième édition, le concours pictural franco-suisse de Divonne-les-Bains a couronné trois jeunes femmes.

1^{er} prix : Christine Gaillard : une peinture toute en dualité, séduction et prudence dans son dévoilement.

2^{ème} prix : Alexia de Burgos : des autoportraits qui captent l'attention du visiteur.

3^{ème} prix : Anne Levarcher : juxtaposition de segments peints et de segments de photographie, qu'est ce qu'une image ?

Exposition à découvrir du mardi au samedi, Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville, de 15h à 19h, jusqu'au 20 juillet.



Promo d'une rando

BALADE DES 2 MONTS

⌚ 10,5km / ⌚ 2h40 / ⚡ -280 D

Au départ de l'office de tourisme de Divonne-les-Bains

Cette balade est un bol de verdure à travers la forêt du Mont Mussy et les pâturages du Mont Mourex. Elle offre un très beau panorama des Monts Jura et de la chaîne des Alpes.

Partir en direction de la mairie et monter un chemin à gauche pour vous rendre à "la grande source" suivre le balisage (peinture jaune et blanche).

Traverser la route de Gex et suivre "le sentier des dames". Après une montée bien régulière, on atteint le parking du Mont Mussy.

De là, monter le chemin en forêt qui mène au point culminant de la promenade, le Mont Mourex 754 m. Profiter du joli paysage et traverser le pâturage en suivant le balisage (peinture jaune), qui descend au parking du Mont et du hameau de Mourex.

Descendre la route en direction de Grilly, à la sortie de Mourex prendre le chemin à gauche qui laisse entrevoir le village de Grilly.

Suivre le chemin de terre qui s'enrobe et devient goudronné chemin de tir mir.

Vous voilà proche du hameau d'Arbère, descendre le chemin de la Vie Dorée. Tourner à gauche et longer la rue d'Arbère et la Grande Rue qui vous ramènera à votre point de départ.

Lexique du randonneur

> conseils et préparation

Le choix de la sortie est primordial et le parcours adapté à la forme et aux aptitudes physiques de chacun. Évitez de partir seul ou alors informez vos proches de l'itinéraire que vous allez emprunter. N'hésitez pas à renoncer au projet envisagé si la météo est défavorable ou votre santé défaillante. Une randonnée à pied ou à VTT n'est pas une course : prenez le temps de flâner et d'observer ce que vous livre la nature. Attention avec les jeunes enfants le temps du parcours peut être considérablement augmenté.

Un sac à dos est agréable pour transporter le nécessaire de la journée ou de la demi-journée. Respectez l'environnement, apprenez à connaître ce milieu et à comprendre les gens qui vivent et travaillent dans les sites que vous découvrez. En été, n'oubliez pas de fermer les barrières et clôtures qui empêchent le bétail de s'échapper, ne piétinez pas l'herbe des champs destinée à l'exploitation agricole.

> Les horaires

Les horaires mentionnés concernent le temps de marche effectif, sans les pauses et les visites de sites particuliers. Ils sont approximatifs et volontairement larges car ils dépendent de la forme de chacun, des obstacles éventuels et de l'intérêt porté à l'environnement.

En règle générale, un adulte en bonne forme monte 300 m de dénivelé en une heure et descend 500 m

dans le même temps. Sur un terrain sans dénivelé, prévoir une distance de 4 km parcourue en une heure (beaucoup moins sur un terrain tourmenté).

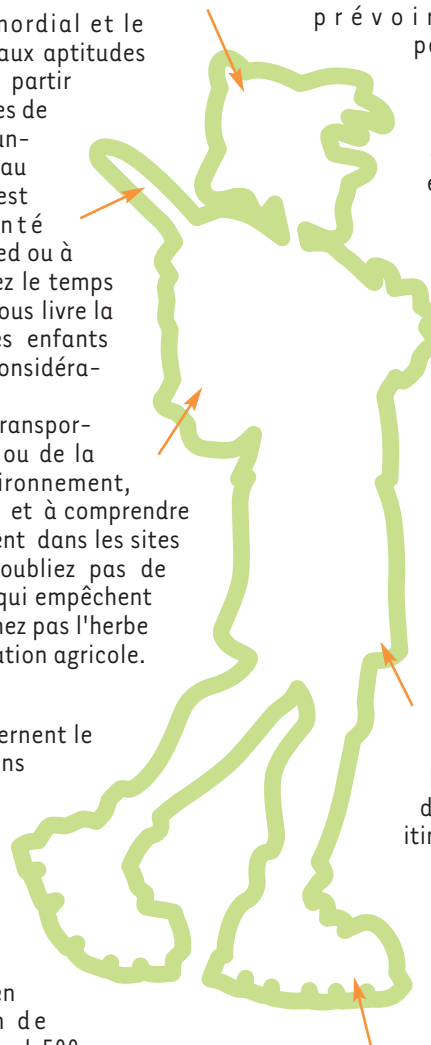
> Le matériel

- Des vêtements adaptés à la météo et à la saison. Un tee shirt de rechange en cas de forte chaleur est toujours le bienvenu pour entamer la pause repas et finir au sec la seconde partie de la journée.
- Des chaussures de marche qui rendront agréables vos randonnées et vous feront oublier les douleurs et blessures causées par des mauvaises chaussures de ville inadaptées à la marche.
- Une pharmacie pour les premiers secours.
- Des boissons et provisions.
- Une carte de la région.
- Un couteau et un sac plastique pour mettre les déchets éventuels.
- Un casque pour le VTT.

> numéros de téléphones utiles

La couverture du réseau mobile est de bonne qualité sur l'ensemble des itinéraires de Divonne.

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Numéro office de tourisme de Divonne : 04.50.20.01.22





votre été à Divonne- -Les-Bains

**Les bonnes fées
semblent s'être
penchées sur le berceau
de Divonne et en avoir
fait un site idéal
pour passer l'été.
La fraîcheur est partout
dans cette ville d'eau
et les endroits pour se
ressourcer, multiples.
Petite visite de saison
pour se rafraîchir...
la mémoire !**

À Divonne, la fraîcheur vient d'abord de l'eau. Les sources dévalent les pentes de la ville comme autant de venelles rafraîchissantes.

Quatre sortes de sources coulent à Divonne, explique Alain Girod, responsable des animations à l'Office de tourisme : « la Divonna », source intarissable qui coule près du Casino et qui a donné son nom à la ville, les sources minérales naturelles, les résurgentes comme la grande source qui jaillit au cœur du golf de Divonne, et les sources tuffières (calcaires) d'où l'on extrait l'eau potable. Chaque matin, de 10h30 à 12h, un parcours découverte des sources est organisé par l'Office de Tourisme, véritable rendez-vous magique avec l'eau. L'eau à Divonne est aussi parée de vertus pour l'homme. Aux thermes, les curistes soignent leurs troubles psychosomatiques grâce à des soins de qualité. L'établissement thermal accueille également un centre de remise en forme, Valvital, ouvert à tous comprenant notamment hammam, sauna, aquagym, aquastep.

En bref...

Le service emploi de la communauté de communes du pays de Gex à votre écoute

Le service emploi de la C.C.P.G. a pour vocation principale l'insertion professionnelle du public de 16 à 26 ans pour un accompagnement individuel dans ses recherches. Le service emploi permet aux jeunes de consulter les offres d'emploi du service et de celles des partenaires, de les aider à rechercher un employeur dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et/ou de qualification de stage école et de mettre en relation directe des candidats. Pour les entreprises, ce service peut les aider et les accompagner dans la recherche de candidats (visite de l'entreprise sur rendez-vous, récolte des offres, mise en relation directe des candidats...)

Pour tout renseignement :
service emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex
place de l'église
Bâtiment de la Poste - 1^{er} étage
01220 Divonne-les-Bains
(Tél. 04 50 20 32 27 - Fax 04 50 20 37 59).

Vos interlocuteurs :
Emmanuelle Leroux, Elise Zachelin et Audrey Mestrallet.

un nouvel adjudant-chef pour Divonne-les-Bains

L'adjudant Joël Allou est arrivé à la gendarmerie de Divonne-les-Bains le 1^{er} juillet 1997. Il quittera ses fonctions le 16 juillet prochain pour occuper le poste de commandant de la communauté de brigade de Marinier (Haute-Savoie).

L'adjudant ALLOU a largement contribué à la mise en œuvre de la convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie. Homme de terrain reconnu et enquêteur très pointu, il a toujours œuvré pour un rapprochement et une collaboration entre les services de la gendarmerie et de la police municipale. La commune lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Il sera remplacé à compter du 16 juillet par l'adjudant Léger, actuellement en poste à Bons en Chablais.

un été à Divonne-les-Bains



L'eau à Divonne, c'est bien sûr le lac. Un chemin goudronné de 3,3 km praticable par les rollers, les cyclistes et promeneurs, longe le plan d'eau de 45 hectares. De nombreux sports nautiques comme l'aviron, la plongée, le pédalo ou la voile sont organisés de fin juin à fin août. On pêche également : l'écrevisse, le brochet, la carpe mais aussi la célèbre perche qui a rendu célèbre son voisin le Léman.

La piscine est plus sportive encore que le lac. Les baigneurs semblent plus en quête de performances que ceux du lac. Le centre nautique est équipé d'un bassin olympique, d'une pataugeoire, de toboggans, plongeoirs et un espace vert très étendu permet jeux de frisbee ou de ballons. Deux terrains de beach volley complètent le tableau ainsi que des tables de ping pong. Enfin, des courts de tennis sont accessibles avec la carte saison. Le site, en tout cas, est superbe et la piscine a ce charme propre des piscines de villes thermales.

A proximité, vous pourrez découvrir le mini golf « Joy's club ». Il s'adresse aux familles et bénéficie de l'agrément de la Fédération Française de mini-golf. Situé près du lac, on peut également louer

des VTT et des rosalias et pratiquer du minikart pour les enfants. Mais, il ne faut pas oublier le skate parc aux équipements récemment complétés par une rampe et un module qui attend les ados au bord du lac. Les amateurs, s'abstenir...

partenaire indispensable à cette eau omniprésente : la végétation

> A l'abri des forêts

Partenaire indispensable à cette eau omniprésente : la végétation, les arbres de

naturelle. C'est la raison pour laquelle 50% du territoire communal est en zone protégée : réserve naturelle et zone classée biotope. A savourer donc lors de promenades au cœur de la ville. A l'extérieur, quelques kilomètres seulement sont nécessaires pour cheminer à travers les forêts touffues. Des randonnées pédestres sont organisées toute l'année et en particulier l'été par l'office de tourisme au Mont Mussy ou encore au Mont Jura (renseignements auprès de l'Office du tourisme.)

> faites vos jeux

Une fois la fraîcheur retrouvée, place au jeu. A Divonne, on aime jouer. Depuis 1965, la ville dispose d'un hippodrome où sont organisées des courses hippiques bien entendu mais également des manifestations sportives. Une charpente en bois magnifique abrite des tribunes depuis lesquelles la vue sur le Jura et la ville est imprenable. La société des

Divonne sont impressionnants et suscitent l'admiration comme ceux qui trônent devant le parc du Grand Hotel. Les séquoias géants qui longent la terrasse voisinent avec les cèdres côté entrée. Le parc thermal, quant à lui, est un festival d'espèces différentes : chênes, sapins, épicéas, hêtres, érables, tilleuls. Les conditions géologiques et climatiques sévissant à Divonne sont évidemment à l'origine de cette abondance



En bref...

● L'aménagement de La Grande Rue

Un petit rappel historique : en septembre 2002, le cabinet Amiot-Lombard de Besançon a envoyé une enquête à tous les commerçants et riverains de La Grande Rue pour mieux cerner leurs besoins et attentes vis-à-vis des aménagements futurs de cette voie.

Ce cabinet a travaillé à la requalification de cette rue et a soumis un premier projet aux élus. Attention : il ne s'agit que de la partie située de la place de l'église à la rue du Mont Blanc.

Mais, n'étant pas entièrement satisfaits, ils ont demandé au cabinet de retravailler leur projet avec comme objectifs notamment de garder l'esprit d'une place de village, mettre l'eau en valeur et sécuriser la sortie de l'église.

Ce nouveau projet est arrivé début juillet. Comme les élus s'y étaient engagés, les riverains et les commerçants seront étroitement associés à ce projet d'aménagement du centre ville. Rendez-vous est donné mi-septembre pour une présentation du projet sur lequel chacun pourra s'exprimer.

● Attention à la sécheresse

Par arrêté du 23 juin 2003, le préfet de l'Ain a pris un arrêté limitant provisoirement certains usages de l'eau. Il s'agit notamment de l'interdiction d'arroser, entre 9h et 18h, les pelouses, les espaces verts publics et privés et les espaces sportifs de toute nature. Le lavage des voitures à titre privé est strictement interdit. Soyez vigilant car quiconque contrevient aux mesures prescrites par le présent arrêté s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

Le détail de l'arrêté est à votre disposition en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage légaux.



golf 18 trous de Divonne couvre 60 hectares traversés par une rivière. Les amateurs de golf le classent parmi les plus beaux

d'Europe et sa réputation dépasse largement nos frontières.

> a table

Divonne est fière de sa gastronomie et de ses établissements étoilés. La diversité exotique existe aussi : restaurants thaï, vietnamiens, italiens...

Des bistrot branchés ou campagnards, des cuisines traditionnelles ou plus nouvelles, l'offre est vaste et les touristes et Divonnais n'ont que l'embaras du choix.

Amoureux de la montagne, fous de baignade, fins gourmets ou simples touristes, Divonne-les-Bains déploie l'été une palette d'activités hors du commun. Le plus délicat sera de faire son choix...



Les rendez-vous de l'office de tourisme

Tous les jours, vous pouvez surfer sur le site

www.divonnelesbains.com

et voir la photo du jour. Sur ce même site, un forum avec les manifestations du jour (météo, infos pratiques, etc...)

Un rendez-vous précieux !

Tél : 04 50 20 01 22

courses de Divonne organise 12 courses par an du 14 juillet au 31 août. « Certaines sont des quartés sur lesquels les joueurs peuvent parier, explique Gérard Lièvre, président de la société des courses. J'invite les Divonnais et touristes à venir nombreux assister aux courses, et pourquoi pas, parier, et passer un moment agréable dans une ambiance conviviale ».

Qui dit jeu à Divonne dit aussi casino, et celui de la ville, célèbre dans toute la région, se place en deuxième position au niveau national. Pour « qui veut gagner des millions », 355 machines à sous et jeux traditionnels permettent aux joueurs aguerris ou non de se divertir tout au long de l'année.

Abritant des arbres séculaires, le

Forest Land : un parcours acrobatique forestier

Qui n'a rêvé de se balader d'arbres en arbres et de voir le paysage à plusieurs mètres au-dessus du sol ? Sur deux hectares et demi de forêt, de multiples d'animations sont offertes aux enfants et aux adultes sur un parcours entièrement sécurisé. Les enfants et leurs parents sont équipés d'un harnais emprunté à l'escalade et à la via ferrata.

Renseignements pour l'été 2003

> OFFICE DE TOURISME

04 50 20 01 22
Fax: 04 50 20 32 12
www.divonnelesbains.com
divonne@divonnelesbains.com

Horaires :

Semaine de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 16h à 18h

Randonnées organisées par l'OT :

Les lundi et jeudi après-midi à partir de 14h.

Tarif:

De 6 à 20 euros selon la destination (réservation souhaitable auprès d'Alain Girod à l'OT).

> THERMES

04 50 20 05 70

Horaires:

Semaine de 9h à 20h30
Nocturne fitness le lundi et le mercredi jusqu'à 21h30
Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 9h à 14h

Tarif:

14 euros pour l'entrée à "l'espace Détente plus"

> HIPPODROME

Meeting de galop :

14 juillet : journée des enfants
16 juillet : quarté
20 juillet : journée BUT

27 juillet : Grand Prix de Galop - journée Val Vital

Meeting de trot:

18 août : quarté
20 août : quarté
22 août : quarté
24 août : quarté - Grand Prix du Trotting - course PMU nationale - prix du Casino
25 août : quarté
27 août : quarté
29 août : quarté
31 août : quarté - Grand Prix de vitesse - journée du garage Jordan-Meille

> GOLF

04 50 40 34 11

Horaires:

De 07h30 à 20h

Tarifs:

Semaine : 48 euros
Week-end : 80 euros

Événement:

"La grande semaine du Golf" du 23 au 30 août"

> MINI-GOLF "Joy's Club"

783, avenue des Alpes (bord du lac)
04 50 20 14 12

Horaires:

De 10h à 23h

Tarifs:

Adulte: 5 euros
Enfants (jusqu'à 12 ans): 3,5 euros

> CLUB NAUTIQUE

Cours de voile et location de pédalos. Tél : 04 50 20 06 40

> CLUB DE TENNIS

Rens. 04 50 20 02 00

> CASINO

Discothèque La Baraka :
04 50 40 33 91 - de 21h30 à 04h (fermée les mardi et mercredi)

> ESPACE CHARLES AZNAVOUR

04 50 40 33 95

> FORESTLAND

Avenue du pont des îles
04 50 20 53 94
Fax: 04 50 20 86 57
www.forestland.net

Horaires du 21 juin au 3 septembre:

Tous les jours de 9h à 20h

Tarifs:

• Entrée Parc :
Enfant de moins de 3 ans : gratuit
Enfant de 3 à 16 ans : 5 euros
Adulte accompagnant : gratuit (3 euros le dimanche)
• Entrée parc et parcours acrobatique :
Enfant mesurant moins de 1,20m : 10 euros

Enfant mesurant plus de 1,20m : 15 euros
Adulte : 20 euros

> CENTRE D'ANIMATION

Rue du Mont Blanc (école du centre)
04 50 20 30 93

Ouvert du lundi 30 juin au mercredi 27 août

Enfant de 3 à 12 ans
Enfant de 12 à 17 ans : Espace Jeunes
Accueil des enfants dès 8h

Tarifs pour une journée avec repas :

Enfant allocataire résidant à Divonne : 14,40 euros
Enfant non allocataire résidant à Divonne : 17,40 euros
Enfant allocataire ne résidant pas à Divonne : 21 euros
Enfant non allocataire ne résidant pas à Divonne : 24 euros
Prix de la carte d'adhérent : 8,60 euros

Activités d'initiations sportives :

Voile : 29 au 30 juillet ou 13 au 14 août
Escrime : 5 août ou 12 août
Tennis : 15 au 18 juillet ou 18 au 21 août
Équitation : 9 juillet, 23 juillet au 27 août
Taekwondo : 8 juillet, 22 juillet, 31 juillet, 7 août, 12 août ou 26 août

- **Piscine : ouverte au public du jeudi 8 mai au dimanche 7 septembre 2003 inclus, de 10h à 20h pendant toute la saison.**
- **Plage : ouverte au public du dimanche 1^{er} juin au dimanche 31 août 2003 inclus, de 10h à 19h pendant toute la saison.**


PISCINE

Tarifs 2003 en Euros

Adulte plein tarif	3,60
Adulte 17h - 20h	1,80
Enfant moins de 18 ans et étudiant sur présentation carte	1,80
Enfant de la commune moins de 16 ans	1,15
Enfant moins de 3 ans	Gratuit
Groupe/colonie	1,15
12 entrées adultes	36,00
12 entrées enfants	18,00
Carte saison adulte tennis inclus (piscine et plage)	76,00
Carte saison enfant moins 18 ans tennis inclus	41,00
Cabine entrée non comprise	3,60
Carte saison résident adulte (piscine et plage)	53,00
Carte saison résident enfant (piscine et plage)	22,00

Tennis

Le court (1 heure)	9,00
--------------------	------



Plage

Tarifs 2003 en Euros	
Adulte	1,50
Enfant	0,50
Carte saison adulte	25,00
Groupe/colonie	0,50
Enfant moins de 3 ans	Gratuit

Pour l'établissement d'une carte saison :

présentation à l'entrée de la piscine d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance récente EDF, téléphone, loyer)

- les cartes saison piscine donnent accès à la plage
- téléphone piscine : 04 50 20 03 81 et plage : 04 50 20 04 96

ville de partages

LA RESIDENCE DES ANCIENS

Le bien-être de nos Anciens est un souci permanent pour des élus et ils sont accompagnés dans cette démarche par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

La Résidence des Anciens qui, à son origine, accueillait des personnes valides autonomes (56 lits) a souhaité se développer et se moderniser, afin de pouvoir proposer un établissement de santé adapté aux attentes des usagers en ouvrant 14 lits d'hébergement supplémentaires dont 5 d'hébergement temporaire. Dirigée par Madame Meilland-Rey,

la Résidence n'est plus gérée par la commune mais par le Conseil général de l'Ain. Le conseil d'administration, présidé par monsieur le maire, est particulièrement vigilant à la préservation du bien être des Divonnais y séjournant et œuvre pour un accueil en adéquation avec le besoin de nos Anciens.

Aujourd'hui, deux points positifs pour le devenir de cette résidence sont à mettre en avant :

1°) La signature d'une convention tripartite entre la Caisse d'Assurance Maladie, le Conseil

général et la direction de l'établissement. Cette convention prévoit, grâce à un apport financier important, un encadrement renforcé, notamment par le recrutement d'une infirmière de nuit.

2°) L'étude confiée au cabinet Voutay en 2001 sur la restructuration de cette maison, offre des perspectives intéressantes pour améliorer le cadre de vie et l'assistance médicale des résidents.

A suivre dans un prochain numéro

> Le portage des repas à domicile

Le CCAS a mis en place, depuis plusieurs années, un service de portage de repas à domicile. Pour bénéficier de ce service, il faut être âgé de 60 ans et plus, fournir un certificat médical ainsi que la copie de la feuille d'imposition. Il est possible, en cas de handicap momentané, d'obtenir une dérogation.

Actuellement, c'est Alain Beaujean, employé communal, qui est chargé de livrer les repas du lundi au vendredi.

Quelques chiffres : 8986 repas par an sont acheminés chez les Divonnais bénéficiant de ce service, ce qui représente un passage régulier chez 40 foyers en moyenne. Les repas sont préparés en liaison froide par l'hôpital de Gex et livrés dans des valisettes isothermes sur la commune de Divonne-les-Bains, mais également à Grilly, Sauvigny et Versonnex.

Le CCAS vient de décider l'achat d'un camion frigorifique qui permettra de renforcer la sécurité alimentaire des plats servis.

Le service nous permet de garder un contact privilégié avec nos Anciens et de pouvoir rester à leur écoute. N'hésitez pas à confier vos remarques à Alain Beaujean qui est à votre service.

Le CCAS réfléchira prochainement à l'extension éventuelle de ce portage de repas à domicile le week-end et jours fériés.

Affaire à suivre...

Marie-Fée Champagne
maire-adjoint en charge
des affaires sociales

Le centre de Loisirs

entretien avec david cappelli



retour à l'essentiel

Dans le petit bureau attenant au centre de loisirs, les trois animateurs du centre sont réunis : David Cappelli, 31 ans règne sur la petite équipe, composée de Jocelyne Bourgade et de Dorine Baboram. Pourtant point de hiérarchie entre ces trois là : le dialogue semble être le maître mot et les relations au beau fixe. La commune, il est bon de le rappeler, a confié la gestion de son centre de loisirs, comme la crèche halte garderie, à l'association Alfa 3 A dont le professionnalisme est reconnu par tous. Le centre de loisirs attire deux types de public : les enfants de 3 à 12 ans les mercredis, les soirs après l'école et les vacances scolaires et les ados jusqu'à 17 ans. Pour eux, le centre est ouvert tous les jours jusqu'à 19 heures 30, fermeture les dimanche et lundi.

« Nous tentons à travers chacune de nos actions de satisfaire la curiosité des enfants en organisant des sorties et en proposant

des programmes aux objectifs précis : environnement, recyclage des déchets, préservation de l'eau. Récemment, nous avons appris aux enfants à confectionner du pain ou du jus de pomme. Chaque activité est chargée de sens, » explique le jeune responsable.

Première surprise à son arrivée il y a trois ans : la sensation d'être au cœur d'un environnement privilégié. Lui arrive de Bellegarde, il s'étonne de voir des enfants qui côtoient parfois le paradoxe en ayant pour certains déjà fait du parapente mais jamais vu une rivière de près.

« J'ai parfois l'impression que certains enfants ont vu beaucoup de choses tout en passant à côté de l'essentiel », souligne David Cappelli.

Le personnel du centre de loisirs ne ménage pas ses efforts pour être au service des familles. C'est ainsi qu'un minibus spécialement affrété va chercher les enfants à l'école et les dépose à des horaires différents sur leurs différents lieux d'activité. Grâce à des services de qualité, la fréquentation du centre a augmenté de 30% en 2 ans. Les locaux du centre étant devenus moins adaptés aux besoins des familles, la commune a décidé d'en construire de nouveaux. L'ouverture est prévue fin 2004. Présentation du projet dans une prochaine lettre d'informations.

Véronique Chassagnac

En bref...

Le stationnement en centre ville

Depuis quelques années, le nombre des véhicules appelés à stationner en centre ville ne cesse d'augmenter.

C'est pourquoi la commune envisage une gestion plus stricte des places de stationnement.

A noter que les commerçants qui entendent favoriser une plus grande rotation des emplacements le long des principales artères, le souhaitent ardemment.

Que faire ?

Dans un premier temps, l'équipe municipale envisage en accord avec le chef de service de la police municipale de réactiver la « zone bleue », en prenant un nouvel arrêté propre à réglementer très strictement le stationnement à partir du 1^{er} octobre 2003. Dès le 1^{er} août, une campagne d'information et de sensibilisation sera lancée par la municipalité.

Mise en œuvre

La zone bleue sera en vigueur entre 8h et 18h, du lundi au samedi inclus, dans les rues suivantes :

- ▶ Grande rue et place de l'église (53 emplacements)
- ▶ Place du Bief (27 emplacements)
- ▶ Rue du Mont Blanc (34 emplacements et 2 réservés aux handicapés)
- ▶ Rue des Bains (8 emplacements et 1 réservé aux livraisons)
- ▶ Place du Savoy (50 emplacements, 2 réservés aux handicapés et 4 réservés aux livraisons du Grand Hôtel)
- ▶ Rue Voltaire : de la place, des Quatre vents à l'extrémité de la Résidence Honoré de Balzac (27 emplacements et 1 réservé aux handicapés)

L'espace ainsi délimité comprend un total de 216 places de parking dont 5 réservées aux handicapés et 5 aux livraisons.

Communication et information

Afin d'informer les Divonnais et visiteurs, une vaste campagne de communication sera lancée par :

- ▶ la pose de panneaux avec indication des modalités d'application de la « zone bleue »,
- ▶ la remise d'une lettre d'information aux commerçants et aux habitants des rues concernées,
- ▶ l'édition de disques à faire distribuer par l'office de tourisme, les commerçants, la mairie ...,
- ▶ l'information préalable des automobilistes durant 2 mois (août-septembre) au moyen de tracts posés sur les pare-brise,
- ▶ l'application de la réglementation par la police municipale dès le 1^{er} octobre en verbalisant si nécessaire les véhicules en infraction.



Travaux en cours

En bref...

• compte-rendu de la 1^{ère} réunion publique d'informations sur le plan local d'urbanisme

La 1^{ère} réunion publique s'est déroulée le 23 juin dernier en présence du maire, Etienne Blanc, de Pierre Jobard, maire-adjoint en charge de l'urbanisme et de l'architecte-urbaniste, Bernard Lemaire.

Monsieur le maire a rappelé, tout d'abord, les motifs et les enjeux de la révision : sauvegarde de l'environnement, renforcement de l'activité touristique, développement économique, ... tout en précisant que la concertation avec les Divonnais est essentielle pour que le PLU soit cohérent. Ensuite, Bernard Lemaire a présenté les objectifs et le contenu du nouveau document d'urbanisme avant de fixer un calendrier quand au déroulement de la révision (2 ans environ).

Cette présentation a été suivie d'un débat avec les divonnais sur des thèmes aussi divers que le stationnement, les limites démographiques, ... Cette réunion marque le début de la concertation avec la population. Une prochaine réunion publique aura lieu au début de l'année 2004 pour présenter le diagnostic du territoire communal.

Pour tout renseignement, contactez Vincent Scattolin, chargé de mission PLU, au 04.50.20.47.46.



Serres municipales (1)

Les nouvelles serres municipales couvrent quelques 2000 m². L'avancement des travaux semble correct puisque dans très peu de temps seront mis en service les serpentins qui doivent chauffer le sol des serres, ainsi que le système d'arrosage. Les serres fonctionneront courant juillet. Le bâtiment qui permettra au personnel de se changer et de disposer d'un ordinateur, sera opérationnel début septembre, et toute l'équipe déménagera en octobre. L'énorme avantage de ces serres, est que toutes les fleurs seront cultivées sur place et qu'il n'y aura plus besoin d'en acheter, ce qui permettra à la commune de réaliser des économies substantielles. Il existait une petite polémique sur le choix du toit, puisqu'il y avait trois possibilités. La première reposait sur la possibilité d'utiliser du verre, la seconde un plastique rigide et la troisième, celle qui a été retenue, deux films plastiques séparés par une couche d'air servant d'isolant. En définitive, les avantages de ce toit sont son aspect fonctionnel et surtout son coût car il permet de chauffer l'ensemble de la serre en réduisant les dépenses de chauffage.



Rue de Vigny (2)

L'installation de quilles blanches pour la protection des piétons est prévue dans cette rue, notamment dans le virage rue Voltaire. Un trottoir et des nouveaux lampadaires seront installés. Ce chantier, les services techniques le déplorent, a pris beaucoup de retard et les élus en charge des travaux remercient les riverains et les commerçants pour leur patience et leur compréhension.



Centre culturel et d'animations (3)



Les travaux ont bien avancé. Il est de plus en plus facile de visualiser le résultat définitif du bâtiment, notamment depuis l'hippodrome. Les ouvriers travaillent actuellement à la mise en place de poutres de béton qui vont couvrir la salle de spectacles dont la capacité est, rappelons-le, de 500 places. L'ouverture au public est toujours programmée pour septembre 2004. Environ 30 à 35 % des travaux ont été réalisés et aucun problème majeur n'est à signaler jusqu'à présent. Dès le mois de septembre, un dimanche par mois, il vous sera possible d'en savoir plus avec la mise en place d'animations autour du chantier... À suivre.

Nouveau parking de la zone d'activités de loisirs (vers Forestland) (4)



Sur ce parking, une station de relevage existante est à l'origine du retard du chantier. Elle est sous dimensionnée par rapport aux différentes installations futures. Les tuyaux permettant l'évacuation et la rentrée de l'eau sont beaucoup trop hauts par rapport aux estimations. Grâce à la présence de déshuileurs, les eaux polluées venant du parking souvent tachées par des huiles, ou traces d'essence sont récupérées. Divonne-les-Bains protège bien sûr son environnement avec le plus grand soin et essaye, dans la mesure du possible, de se doter des techniques les plus sophistiquées. Ce chantier sera achevé en juillet.

Site de la Grande Source (5)

La commune aménage actuellement un petit sentier qui va relier la mairie au croisement accédant au Mont Mussy. Le chemin sera terminé en juillet. Ce sentier permettra également d'accéder au site de la grande source de la Divonne qui sera complètement rénovée avec la reprise de l'ensemble du captage et la mise en valeur des arrivées d'eau. Des plantations sont également prévues à partir d'octobre 2003. En dehors de la grande source, il faut noter qu'il existe une multitude de petites sources, dont l'une d'elles provenait du Château à l'époque où il y avait un petit étang.

**Toilettes du jardin public (6)**

Elles ont été installées à la mi-juin et sont opérationnelles depuis début juillet. Ces toilettes sont parfaitement bien intégrées dans le parc puisque l'on pourrait croire qu'il s'agit d'un nouveau jeu pour les enfants. Ces toilettes sont modernes, équipées d'une table à langer et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Nouvelle voie de liaison au bord du lac (7)**

Ce chantier a pris un peu de retard, dû à un problème de traitement et de canalisation d'eau. En effet, les canalisations existantes n'étaient pas là où on les attendait au départ. Quant à l'assainissement, ce travail est traité par la Communauté de Communes avec qui la mairie travaille en étroite collaboration. Ce nouvel axe de circulation sera utilisable à la fin de l'année.

**Parking de la piscine (8)**

Le nouveau parking de 104 places situé entre le centre nautique et le terrain d'honneur s'achève. La couche d'enrobé vient d'être réalisée. La plantation d'arbres aux quatre coins de ce grand quadrilatère s'inscrit en conformité avec la volonté des élus de préserver un équilibre entre constructions et espaces verts.

**Complexe sportif : début des travaux sur le terrain d'honneur (9)**

La société Parc et Sport a déjà traité la question des abords, avec la mise en place d'une palissade provisoire. Il faut souligner l'excellente prestation des études et du travail réalisé à ce jour par le cabinet Robin qui possède de très bonnes références dans la construction de terrain de football de clubs de haut niveau. La fin des travaux de ce terrain d'honneur est prévue en octobre 2003, en attendant le premier coup d'envoi en septembre 2004.

**En bref...****● Attention : la rue des Hutins change de sens**

Courant juillet, la rue des Hutins sera une rue à sens unique. En effet, le sens rue Marcel Anthonioz - chemin des Hutins sera supprimé. Vous ne pourrez donc circuler que dans le sens rue des Hutins - rue Marcel Anthonioz. Merci de respecter cette nouvelle réglementation pour le bien de tous.

● une voirie entretenue

Chaque année, les services techniques prévoient des travaux de rénovation et d'entretien courant de la voirie. Ainsi, en juin, les rues Marcel Anthonioz, avenue de la Gare et rue d'Arbère ont en partie fait peau neuve et les trous de ces chaussées ont été ainsi rebouchés.

● Inauguration de la station d'épuration

Le 14 juin dernier, la nouvelle station d'épuration de Divonne-les-Bains a été inaugurée par les représentants de la commune et de la Communauté de Communes du Pays de Gex. Cette nouvelle station, dont les travaux ont été financés par la Communauté de Communes, traite l'ensemble des eaux usées de Divonne-les-Bains et peut recueillir jusqu'à 800 m³ d'eau par heure. La station de Divonne-les-Bains est désormais apte à absorber de grosses pluies et de gros orages qui jusqu'alors portaient dans la rivière, mais répond également aux besoins de la population Divonnaise et aux nouvelles normes relatives au traitement des eaux. Après l'inauguration, la station était ouverte au public dans le cadre des 4^{èmes} journées de l'environnement du Pays de Gex. Espérons que de nombreux Divonnais aient ainsi pu découvrir cet équipement de pointe à leur service.

tout savoir sur le plan local d'habitat (P.L.H.)

Au conseil communautaire du mois d'avril, la Communauté de communes du Pays de Gex (C.C.P.G.) a adopté la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) à l'échelle du territoire communautaire. Le P.L.H. est un outil de définition et de pilotage d'une politique de l'habitat sur une durée de 5 ans afin de permettre une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logement. Le P.L.H. était en préparation depuis le printemps 2000. Après une phase de diagnostic, le P.L.H. fixe les orientations stratégiques et s'appuie sur un scénario de développement qui prévoit une hypothèse de croissance

démographique de 1,8 % par an et un besoin annuel de 700 logements dont 130 logements sociaux. Le programme d'actions a fait l'objet de nombreuses discussions au sein des différentes assemblées du Pays de Gex et il retient l'idée au final de 9 actions pour la mise en place du P.L.H. sur le territoire du Pays de Gex pour un montant de 1 760 000 euros sur 5 ans avec réévaluation annuelle possible pour favoriser tout particulièrement le logement social. Les actions sont les suivantes :

1) Programmation en logement : répondre à l'ampleur des demandes actuelles et futures ;

2) Renforcement de la coopération entre le Pays de Gex et le canton de Genève dans le domaine de l'habitat ;
3) Aide à la relance de l'offre en logement social ;
4) Aide à la relance de l'offre privée ;
5) Politique foncière ;
6) Répondre aux besoins des ménages les plus fragiles (assurer les équilibres de peuplement) ;
7) Démarche-qualité ;
8) Cohérence territoriale (adapter les documents d'urbanisme)
9) Outil transversal (dispositif d'animation, de suivi et d'évaluation de la politique du logement lié au recrutement d'un

responsable P.L.H., d'une personne responsable de l'animation du P.L.H.).

Marie-Fée CHAMPAGNE, maire-adjointe chargée des affaires sociales, se félicite de la mise en place d'un tel outil. Deux permis de construire ont été déposés pour divers programmes de logements sociaux, rue de Genève (16 appartements) et rue des Voirons (52 appartements). Les appartements seront livrés fin 2004 et d'ores et déjà, la commune travaille sur d'autres projets pour tenter de satisfaire au mieux les attentes des Divonnais.



> une gestion saine

Au conseil municipal de juin, la commune de Divonne a voté le compte administratif pour l'année 2002. Rappelons que le compte administratif arrête les recettes et dépenses de l'année écoulée.

Ce compte administratif peut se résumer par quelques informations claires :

1) Des impôts qui n'augmentent pas :

Il faut d'abord rappeler qu'en 2002, les impôts payés par les Divonnais n'ont pas augmenté. Cela sera la même chose en 2003 comme ce fût déjà le cas depuis 1991. Divonne-les-Bains est donc l'une des rares communes de France à ne pas avoir augmenté l'impôt. On observera donc le résultat de cette politique très favorable aux habitants de Divonne et aux propriétaires qui devraient payer des taxes plus importantes. Par exemple, le montant de la taxe d'habitation acquittée par un couple sans enfant est de 410 euros à Gex pour un appartement de 53 m² à l'immeuble Le Tétras alors qu'il est seulement de 291 euros pour un appartement de 56 m² à la résidence Honoré de Balzac à Divonne.

2) Des dépenses de fonctionnement stables :

Les dépenses de fonctionnement par habitant ont très sensiblement diminué depuis 1991. Elles étaient de 7 892 660 euros et elles sont de 9 907 310 euros en 2002 alors que la population est passée de 5 588 habitants en 1991 à 7 137 habitants en 2001. Dans le même temps, de nouveaux services et équipements ont vu le jour ou ont été renforcés : des moyens de sécurité accrus notamment avec une augmentation des effectifs de la police municipale, avec des nouveaux moyens en véhicules et en transmission, la voirie et le floral dotés de moyens supplémentaires, un office de tourisme de haut niveau et des associations largement encouragées à hauteur de 425 752 euros de subventions.

3) Une dette quasiment inexistante :

En 2002, la charge de la dette correspondait à un mois environ du produit des jeux (le produit des jeux est ce que rapporte le casino à la commune). Les investissements très lourds ont augmenté sensiblement cette dette : cela dit, la commune va profiter des taux d'intérêt qui sont aujourd'hui à un niveau très intéressant (autour de 4%).

Cette politique reflète l'engagement du conseil municipal de ne pas laisser aux générations futures la charge financière des projets qu'il a engagés.

4) Des investissements très importants :

Enfin, en 2003, chacun a pu constater l'ampleur des travaux réalisés sur la commune : l'embellissement de la ville, la poursuite du complexe sportif, l'aménagement des bords du lac, la construction du centre culturel et d'animations si utile et si attendu par les associations et les familles et les travaux de voirie à proximité des écoles, de la rue de Fontaine et de la rue de Vigny. Divonne-les-Bains continue de s'équiper et d'être appréciée, attractive et parfois enviée.

**La majorité municipale :
Liste Divonne c'est vous !**

> amis divonnais

Etant donné le peu de place accordé aux minorités pour s'exprimer, nous n'aborderons que deux sujets qui inquiètent les Divonnais :

1) La salle des fêtes et le bord du lac :

Faute d'avoir épuisé toutes les possibilités de collaboration avec le Casino pour la partie spectacle, ce projet, mal implanté, (en totale contradiction avec la volonté du maire d'éloigner la circulation près du lac), inadapté aux besoins des familles et des associations va engouffrer des sommes de plus en plus importantes. En effet, les bonifications successives (dixit le maire) rappelant la construction des thermes, objet de tous les sarcasmes, critiques, et arguments électoraux divers, ont fait éclater le budget initial de cette salle. Partis de 4 millions d'euros (27 millions francs) nous approchons les 9 millions d'euros (60 millions de francs). Que seront les coûts d'exploitation ? Aucune estimation n'est faite par la municipalité ! ... Cet équipement va s'intégrer dans une zone que nous appellerons le "TRIANGLE D'OR" (Z.A.C. des long prés - bord du lac nord) au regard des investissements prévus, estimés à 23 millions d'euros (150 millions de francs) : route de la Z.A.C (18 millions de francs), salle des fêtes (60 millions de francs), route du lac (10 millions de francs), parking port (1 million de francs), schéma d'aménagement de la zone port, pont des îles (60 millions de francs), dont 18 millions de francs sont engagés pour l'ouverture de la salle, sans compter les frais de bureau d'étude. La vente à prix bradé (11 millions de francs) de la résidence hôtelière pour compenser ces coûts n'est qu'une goutte d'eau dans le lac. Enfin, pourquoi relancer une étude de plus, pour la création d'une route entre l'hippodrome et la Versoix qui met en péril l'environnement privilégié de ce lieu alors que d'autres solutions sont possibles ?

2) Les finances communales :

+ 11 % : ceci est le pourcentage d'augmentation des dépenses de fonctionnement entre 2001 et 2002. 7,5 millions d'euros : (50 millions de francs) ceci est le montant de l'emprunt prévu pour 2003 suivi par d'autres dans les années à venir.

Que penser d'une majorité élue sur un programme d'économie des dépenses et de réduction de la dette qui fait contraire ?...

Comment expliquer cette frénésie soudaine d'investissements essentiellement dans le "Triangle d'or" précédemment cité alors que d'autres, peut être plus importants et urgents, sont à mettre en œuvre : aménagement de la Grande Rue, parkings en centre ville, sécurité générale, écoles, etc...

Tabler indéfiniment sur l'augmentation des recettes du Casino n'est pas une solution. La maîtrise des dépenses de fonctionnement doit être une priorité en contrôlant et limitant sans cesse les emplois supplémentaires, les frais de réception, les déplacements... Et en mesurant l'incidence inexorable des nouveaux investissements sur ces dépenses, ce qui n'est pas fait actuellement.

Nous prônions que Divonne pouvait avoir des emprunts raisonnables pour des investissements raisonnables. Nous étions alors critiqués par la majorité actuelle : celle-ci a entrepris des investissements considérables et va contracter des emprunts très importants... Ce qui manque sans doute est la RAISON !... Ces sujets qui préoccupent les 3 élus de 22 % de la population ne sont pas les seuls, ils savent avoir beaucoup à faire et feront tout leur possible pour que tous soient vraiment informés.

**Roger Martin, Nicolas Seinturier,
Jacques Tavier**

> parlons chiffres

Les dépenses de fonctionnement sont de 9,9 millions d'euros en 2002, en augmentation de 16,5 % par rapport à 2001. Le maire préfère prendre comme référence les 7,9 millions de 1991, année où les circonstances avaient gonflé les dépenses ; ce qui ramène la progression à seulement 25 % en 11 ans. Il aurait pu tout aussi bien comparer aux modestes 6,3 millions de 1990. Et pour pouvoir comparer ce qui est comparable, il faudrait en fait ajouter 1,6 million correspondant à des postes disparus : ordures ménagères, contributions aux syndicats intercommunaux, intérêts de la dette. Ce qui porte l'addition à 11,5 millions pour 2002, soit une progression de 82 % en 12 ans par rapport à l'année 1990. On fait vraiment dire ce que l'on veut aux chiffres !

Côté ressources, en 2002, le casino a

rapporté 7,5 millions à la commune et vos impôts 1,5 million.

Le 21/12/98, le conseil vote une autorisation de programme pour la réalisation d'un complexe sportif. Coût global estimatif de l'opération : 2 millions d'euros. Le 17/12/01, le coût passe à 3,2 millions et le 12/06/03, il s'envole à 4,92 millions, soit une augmentation de 146 % en quatre ans et demi.

Le 7 mai, Le Dauphiné publie une photographie d'E. Blanc affublé d'un casque de chantier qui visite quatre chantiers parmi les 25 projets importants. Pas étonnant que nos rues soient éventrées !

La commune possède 9 tableaux que le service culturel désire faire mieux connaître aux Divonnais à l'aide d'une « architecture sonore » pour la modeste somme de 29 000 euros. L'exposition, installée dans les très fonctionnelles salles de douche de l'ancien établissement thermal aménagées pour la circonstance, devait se prolonger jusqu'en septembre 2003. Elle est depuis mai fermée au public. Sans compter les scolaires, 150 personnes seulement aurait visité l'exposition. On vous laisse calculer le coût au visiteur... Dans le même ordre d'idée, la commune a dépensé 15 200 euros pour faire passer à Divonne 25 voitures anciennes.

La commune a décidé de vendre la résidence hôtelière La Divonne (2 800 m² construits) et un terrain sur lequel on peut à nouveau construire 4 300 m². L'ensemble sera vendu par appartement pour y faire de l'investissement immobilier défiscalisant. Coût d'achat pour l'heureux bénéficiaire de ce cadeau : 1,7 million d'euros, soit le prix de deux ou trois villas. Nous avons demandé au Tribunal d'annuler cette décision, ce que la presse locale - qui consacre de nombreuses colonnes à la louange de qui vous savez - a omis de vous dire, sans doute par manque de place.

La place nous manque aussi dans cette publication, puisque la majorité nous a octroyé 20 lignes dactylographiées. Les deux oppositions, qui ont totalisé 49 % de vos suffrages aux élections de mars 2001, auraient droit à 40 lignes, ce qui fait tout de même 1,5 ligne par mois pour que les oppositions s'expriment. C'est tout de même beaucoup plus que vous, Divonnais, à qui la majorité a refusé le référendum pour que vous préciez par un seul mot « oui » ou « non » si vous étiez d'accord avec la construction de la nouvelle salle des fêtes à l'emplacement retenu.

**Les élus de la liste Vivre à Divonne :
Isabelle Coulon, Jean Dubout,
Isabelle Nuttall,
Jean-Claude Pruvost**

ville internationale

LE CIFAL

Comment est née l'idée d'un Centre International de Formation des Acteurs Locaux à Divonne-les-Bains ?

Le projet du Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL) a vu le jour dans le cadre de la charte d'aménagement du bassin franco-valdo-genevois, qui encourage l'accueil d'activités des Nations Unies sur le secteur français. En 2000, un accord multi partite entre la commune de Divonne-les-Bains, le département de l'Ain, la région Rhône-Alpes, le Canton de Genève, l'Union Européenne et l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche à Genève, permettait l'installation d'un secrétariat de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) dans les locaux de la commune de Divonne-les-Bains

Qu'est-ce que le CIFAL Divonne-les-Bains ?

Le CIFAL Divonne-les-Bains, élaboré dans le cadre du programme « Coopération Décentralisée » de UNITAR est un centre d'accueil de séminaires et de sessions de formation, ou encore une plate-forme de rencontres et de dialogues entre les Agences des Nations Unies présentes à Genève et les acteurs locaux du monde entier que sont les collectivités territoriales, les entreprises publiques et privées, la société civile et le milieu académique.

Que fait au juste le CIFAL Divonne-les-Bains sur la scène internationale ?

Les activités développées au CIFAL Divonne-les-Bains portent essentiellement sur les articulations et les applications locales possibles des enjeux globaux, tels le changement climatique, la reconstruction suite à des catastrophes naturelles ou à des conflits armés, l'émergence de la Société de l'Information

C'est ainsi qu'a été organisée, depuis le CIFAL Divonne-les-Bains, toute une série de séminaires et de rencontres préparatoires au Sommet Mondial sur le Développement Durable qui s'est tenu à Johannesburg en 2002, ou que se prépare aujourd'hui la participation des collectivités territoriales au Sommet Mondial sur la Société de l'Information qui se tiendra à Genève en décembre 2003.

C'est à Divonne-les-Bains que s'est tenue, après le conflit du Kosovo, la rencontre des collectivités territoriales européennes et des Agences des Nations Unies oeuvrant au Kosovo pour lancer un plan d'action de renforcement et de formation des municipalités du Kosovo.

Mais y a-t-il néanmoins des activités à retombées locales ?

Le CIFAL Divonne-les-Bains cherche également à agir très concrètement au niveau local. C'est ainsi qu'il est en train de mettre en place, avec l'ensemble des communautés de communes françaises du Chablais, du Genevois et du Pays de Gex, les cantons de Genève et de Lausanne, un programme de formation et de rencontre sur les Agenda 21 locaux (applications locales du Développement Durable qui repose sur une croissance économique maîtrisée, une équité sociale et le respect de l'environnement), en vue de préparer les esprits à la réalisation d'un Agenda 21 Transfrontalier. Ce programme, destiné aux élus locaux, aux cadres territoriaux, aux cadres des entreprises et aux responsables des associations est développé conjointement avec les Universités de Genève et de Savoie. La plupart des rencontres, programmées sur 3 ans (2004-2006) se tiendront à Divonne-les-Bains.

Quel est le rayonnement du CIFAL Divonne-les-Bains aujourd'hui ?

Des personnalités importantes sont venues à Divonne-les-Bains, dans le cadre de séminaires et de



rencontres organisées par le CIFAL : ministres, maires de grandes villes, présidents d'associations de villes, responsables de grandes entreprises, hauts magistrats. Tous ont gardé un excellent souvenir de Divonne-les-Bains. Mais au-delà de ces bons souvenirs, ces personnalités ont trouvé à Divonne-les-Bains, les bases d'un dialogue constructif autour des préoccupations locales des citoyens et les effets pervers de la



mondialisation. Cet espace de dialogue unique en son genre, très apprécié, pré figure une vision future de la diplomatie multi acteurs.

Ce concept fait d'ailleurs des émules puisque des Agences des Nations Unies, des Gouvernements, des villes importantes, des multinationales sollicitent le CIFAL Divonne-les-Bains pour implanter des structures équivalentes de par le monde. C'est ainsi que sont en train de se développer le CIFAL Curitiba au Brésil pour l'Amérique du Sud et les caraïbes, les CIFAL Kuala Lumpur en Malaisie et Shanghai en Chine pour l'Asie et le Pacifique, les CIFAL Durban en Afrique du Sud et Ouagadougou au Burkina Faso pour l'Afrique, les CIFAL Bilbao, Lyon et Sofia. Récemment des rencontres ont eu lieu à Matignon et à l'Élysée pour aider à la mise en place d'un Centre International du Développement Durable. Le CIFAL Divonne-les-Bains est le siège de ce réseau de nouveaux centres CIFAL.

Pour finir, en quoi le CIFAL Divonne-les-Bains est utile pour la ville de Divonne-les-Bains ?

Au-delà du simple tourisme d'affaires, où quelques 300 à 500 participants par an passent une ou plusieurs nuitées à Divonne-les-Bains, c'est le rôle et la place de Divonne-les-Bains, par extension de la France périphérique à la Genève Internationale, y compris la Région Rhône-Alpes, qui se jouent là. Veut-on faire de Divonne-les-Bains et du Pays de Gex, la banlieue dorée de Genève ? ou souhaite-t-on développer des activités économiques propres, assurant à nos collectivités locales un rôle actif en matière d'aménagement du territoire et de développement économique maîtrisé ? Le CIFAL Divonne-les-Bains démontre qu'une politique volontariste d'accueil d'activités internationales est possible et contribue ainsi à un développement politique et économique maîtrisé.

Christophe Nuttall,
responsable du programme
Nicolas Frizon de Lamotte,
relations extérieures

En bref...

• La fruitière de Vésenex inaugurée

Le 13 juin dernier en présence d'Henri Plagnol, secrétaire d'État à la réforme de l'État et de Etienne Blanc, maire de Divonne-les-Bains, accompagnés de Pierre Capelli, président de la FNACA et de Jean-Claude Sans Peur, président de l'association des résidents de Vésenex, ont inauguré la fruitière de Vésenex.

Les élèves de l'école de Vésenex avaient rédigé et lu deux magnifiques poèmes sur leur quartier et la fruitière. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les résidents de Vésenex se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



► Aménagement des nouveaux locaux du CIFAL dans les combles de la Villa Roland



Ce calendrier provisoire est susceptible de modifications.

Les animations régulières de l'Office de Tourisme et du service culturel

► pendant toute la saison jusqu'à mi-novembre :

- Les Mardi Sympa, chaque mardi après-midi, gratuits sur présentation de la carte d'hôte, à la découverte de Divonne et de son environnement immédiat.
- Les Pots d'accueil, chaque mardi de 17h30 à l'O.T., ouverts à tous.
- Les randonnées en moyenne montagne, le lundi et le jeudi.
- Les excursions touristiques le mercredi et le samedi.

► en juillet et août :

- Estival Jazz, concerts jazz de plein air chaque vendredi de 18h30 à 19h30, place des Trois Fontaines, avec les meilleures formations de la région franco-suisse.

► pendant toute l'année :

Des expositions, dans la salle de l'O.T. (peinture, photographie, artisanat).

► et la grande nouveauté 2003 :

La visite guidée des sources tous les matins jusqu'au 31 août, avec les « Guides-Messiers » de l'Office de Tourisme. Rendez-vous à l'Office de Tourisme à 10h30.

Cette visite des sources peut être faite par des groupes, sur réservation au **04 50 20 51 61** - English spoken.

Chaque jeudi en juillet et août : soirée dansante au restaurant Le Nautique.

► Exposition urbaine : Les Bronzes de Walter Huser

Chaque été, le service culturel organise une exposition en ville d'art contemporain. Cette année : dix Bronzes de Walter Huser (1903-1981) sont répartis dans les parcs divonnais à l'occasion du centenaire de la naissance de ce sculpteur argovien.

JUILLET 2003

Jusqu'au 20 :

Exposition à l'hôtel de ville des lauréats du concours d'Art Plastique de la ville de Divonne.

Lundi 14 :

• **Ouverture de la saison des courses.** Meeting de galop et journée des enfants (nombreuses animations gratuites pour les enfants).

• Fête des années 30-40 à Forestland

Déjeuner et dîner champêtre. Bal musette de 16h à 17h et à partir de 20h30. Spectacle PANAME à 18h30 : chansons de Paris 1900 - 1950.

• « **Les plus belles voix de la région** », Animation au Théâtre de Verdure organisée par l'Office de Tourisme et Kenteck. Pour participer, s'inscrire à l'O.T. avant le 10 juillet à 18h.

Résultat de la sélection annoncé à l'O.T. le vendredi 11 juillet.

• **Grand Feu d'artifice sonorisé tiré sur le lac à 23h**

Le feu d'artifice est précédé d'une retraite aux flambeaux conduite par la fanfare La Gessienne au départ de l'O.T. à 21h. Bal Gratuit au Théâtre de Verdure animé par Kenteck.

Buvette et restauration par l'Amicale du Personnel Communal.

Mercredi 16 :

Meeting de galop à l'hippodrome.

Samedi 19 :

Marché Artisanal, place de l'O.T., organisé par l'O.T.

Du 24 au 31 :

Exposition Graph organisée par l'Espace Jeunes à l'Office de Tourisme (œuvre d'adolescents, réalisées lors d'un stage en été 2002.).

Dimanche 20 :

Meeting de galop à l'hippodrome. Apéro Jazz au Château de Divonne de 17h à 19h30.

Dimanche 27 :

Meeting de galop à l'hippodrome : Grand Prix de Galop.

Du 28 au 30 :

Stage Itinéraire Santé* (Stage Mieux Dormir*). Par le Docteur Lefrançois et Véronique Deschamps, psychologue.

Renseignements : Office de Tourisme - Patricia Colnot - 04 50 20 51 61.

AOÛT 2003

Vendredi 1^{er} : Fête Nationale Suisse.

Mercredi 6 :

Concert à l'église à 21h par le chœur d'hommes d'OZAKA et le chœur suisse Côte et Chœur. Organisation : France Japon Pays de l'Ain et service culturel.

Vendredi 8 :

Course cycliste en nocturne au centre ville organisée par l'UCG et l'O.T.

Samedi 9 :

Rencontre artistique organisée par l'O.T. Place de l'O.T.

Du 15 au 27 :

Exposition peinture de soie de Aurélia Diaz à l'O.T. avec animation « La Route de la Soie » le vendredi 15 août à 18h.

Samedi 16 :

Marché Artisanal, place de l'O.T., organisé par l'O.T.

Lundi 18 :

Meeting de trot à l'hippodrome.

Mercredi 20 :

Meeting de trot à l'hippodrome avec le Théâtre Caval'Ain.

Vendredi 22 :

Meeting de trot à l'hippodrome avec le Théâtre Caval'Ain.

Du 23 août au 6 sept :

Exposition Ugo Levita à l'hôtel de ville de 10 à 13h et 16h à 20h. Vernissage ouvert au public, samedi 23 de 17h à 21h.

Samedi 23 :

lac : initiation au ski nautique par l'association du ski nautique du Pays de Gex.

Les 23 et 24 :

Fête de la chasse au port (soirée, repas, musique).

Dimanche 24 :

Meeting de trot à l'hippodrome : Grand Prix de Trotting. Course PMU Nationale. Compétition de wake-board sur le lac avec le club du pays de Gex.

Lundi 25 :

Meeting de trot à l'hippodrome.

Mercredi 27 :

Meeting de trot à l'hippodrome avec le Théâtre Caval'Ain.

Vendredi 29 :

Meeting de trot à l'hippodrome.

Vendredi 29 et Samedi 30 :

Sur les traces de l'Aiglon, grand spectacle équestre nocturne. Hippodrome. Rens. : 04 50 20 35 72.

Point de vente : Office de Tourisme.

Dimanche 31 :

Meeting de trot galop à l'hippodrome : Grand Prix de Vitesse.

SEPTEMBRE 2003

Jeudi 4 :

• Goûter mensuel des Myosotis.

• Cours de Cuisine avec l'O.T. et Le Vésenex-Maupassant : Le Bleu de Gex avec la Fromagerie de Chézery.

• Concert du Quatuor Martinu au Théâtre du Domaine de Divonne, dans le cadre du 6^e Festival Estival du Pays de Gex.

Du 4 au 9 :

Stage de l'Equipe de France Féminine d'Épée.

Du 5 au 11 :

Artisanat africain, objets et impressions, exposition à l'O.T. par David Baldry.

Samedi 6 :

Forum des associations, place des Trois Fontaines. Organisation : service des sports et des associations.

Dimanche 7 :

"Exibus and kids", spectacle gratuit de danse en déambulation place de la Poste à 11h.

Jeudi 11 : Jeûne Genevois.

Du 11 au 13 :

Itinéraire Santé (Stage Mieux Dormir).

Du 11 au 18 :

Stage de modelage pour enfants de 6 à 12 ans à l'O.T. par Aline Verschuren.

Samedi 13 :

Rencontre Artistique organisée par l'O.T. Place de l'O.T.

13 et 14 :

Tour cycliste du Pays de Gex.

Mardi 16 :

Don du Sang à la salle des fêtes.

Jeudi 18 : Jeûne fédéral.

Samedi 20 :

Marché Artisanal, place de l'O.T., organisé par l'O.T.

Sam 20 et dim 21 :

• Journées du Patrimoine.

• Les sources de la Divonne avec l'O.T. et l'association Théâtre de Divonne. Excursion gratuite le samedi : Bellegarde, première ville électrifiée de France.

Samedi 27 :

Popeck : "Je râle pour vous" au Théâtre du Domaine de Divonne.

Dimanche 28 :

Bourse aux Timbres à la salle des fêtes organisée par la Société Philatélique du Pays de Gex.

NOVEMBRE 2003

Mercredi 8 :

Alex Métayer au Théâtre de Divonne.

Samedi 11 : Rencontre Artistique.

Mercredi 15 :

Conférence de Jetsum PEMA, sœur du Dalai Lama : 20h30 salle du conseil municipal.

Du 17 au 19 :

Exposition ARPADI à la salle des fêtes - Artistes et Créateurs divonnais. Thème 2003 : la lumière.

Samedi 18 : Marché Artisanal.

Du 25 oct au 2 nov :

Exposition « Formes et Couleurs » à l'Office de Tourisme. Aquarelles et aquarelles-collages de Lilo Brockman et sculptures de Christiane Demont. Avec au pot d'accueil du mardi 28, une intervention de Christiane Demont sur les pierres de taille.

Vendredi 31 :

• Halloween.
• Hélène Segara à l'Espace Charles Aznavour.

NOVEMBRE 2003

Jeudi 6 :

Cours de Cuisine avec l'O.T. et Le Vésenex-Maupassant : Le gibier de nos plaines et montagnes avec la Société de Chasse du Pays de Gex.

Samedi 15 :

Fermeture de l'établissement thermal.

Du 8 au 16 :

Exposition par « La Toison d'Art » à l'Office de Tourisme. Travail de la laine par des producteurs-artisans-créateurs, avec animations pédagogiques : cardage, filage, feutrage.

Mardi 18 :

Don du Sang à la salle des fêtes.

Vendredi 21 :

Soirée Beaujolais Nouveau à la salle des fêtes par le Ski Club et l'Office de Tourisme.

Du 24 au 26 nov :

Itinéraire Santé (Stage Mieux Dormir).

DECEMBRE 2003

Vendredi 5 et Samedi 6 :

Téléthon 2003.

Jeudi 11 :

Cours de cuisine avec l'O.T. et Le Vésenex-Maupassant : le foie gras avec un éleveur de canards.

Dimanche 14 :

Après-midi Suzette au Château.

Samedi 20 :

Concert de Noël de l'Ensemble Jazz.

Du 1^{er} au 24 décembre :

Noëls du Monde. Chaque jour en ville, ouverture d'une fenêtre de l'Avent décorée aux couleurs d'un pays. Organisation : Office de Tourisme et les associations internationales du Bassin lémanique.

Bon été à tous !

je vis à divonne

16

rendez-vous en septembre
pour la lettre d'informations municipales
• dossier spécial rentrée scolaire

